



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 07 novembre 2024 -

Délibération n°3.2.07/11/2024 relative aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) du DAEU

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet
2015, modifiés, et notamment son article 22,*

Article unique : Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) du DAEU

Document fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 28
Quorum : 14
Membres présents : 13
Membres représentés : 4
Nombre de votants : 17

Nombre de suffrages exprimés : 17
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 17

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, les modalités de contrôle des connaissances et des compétences du DAEU, telles que présentées en séance et décrites en annexe.

Chambéry, le 12 novembre 2024

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : 20 NOV. 2024

Transmise au recteur le : 20 NOV. 2024

Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.

TYPE DIPLÔME : DAEU

Option : B Industrie

2024-25

VDI : DAEUB/211
VET : P0DBMI/211

2024-25 MCCC
DAEU INDUS

Année	Semestre	Obligatoire X, à choix F, facultatif	Code Apogée (enseigné par la scolarité)	Libellé court	Nature	Libellé long			code CNJ ECTS	Volume horaire			MCC SESSION 1				MCC SESSION 2			
						UE	EC/ Modu	Matière		CM	TD	TP	TYPE CC ou GT	NATURE écrit, oral ou pratique	Durée	Coef.	REMARQUE (note plancher, mode particulier d'évaluation)	TYPE CT ou report	NATURE écrit, oral ou pratique	Durée
ANNEE		O	P0DBMIA1	ANNEE_DAEUBMI	AN	MATIERES OBLIGATOIRES														
		O	PDBIFR01 PDBIFRACC1 PDBIFRACC2 PDBIFRACC3	FRAN01_DAEUBI FRAN01_CC1 FRAN01_CC2 FRAN01_CC3	MODU EPR EPR	Français communication écrite et orale				91		3 CC	écrit	3 heures	100%					
		O	PDBIMAD1 PDBIMATCC1 PDBIMATCC2 PDBIMATCC3	MATH01_DAEUBI MATH01_CC1 MATH01_CC1 MATH01_CC1	MODU EPR EPR	Mathématiques appliquées à l'industrie				108		3 CC	écrit	3 heures	100%					
		O	PDBICOP1 PDBIBA01 PDBIBASC1 PDBIBASC2 PDBIBASC3	CRQI-2-MATI_DAEUBI BASE01_DAEUBI BASE01_CC1 BASE01_CC2 BASE01_CC3	MODU EPR EPR	Bases techniques de la mécanique et de la productive				81		3 CC	écrit	3 heures	100%					
		O	PDBIPRO1 PDBIPROCC1 PDBIPROCC2 PDBIPROCC3	PROCO1_DAEUBI PROCO1_CC1 PROCO2_CC2 PROCO1_CC3	E.C. EPR EPR	Procédés de fabrication et organisation industrielle				56	25	2 CC	écrit	3 heures	75%					
			PDBISTAG PDBISTAGCC1 PDBISTAGCC2	STAG01_DAEUBMI STAG01_CC1 STAG01_CC2	STAG EPR EPR	Stage				105		Rapport	écrit	3 heures	50%					Rapport écrit + soutenance orale? Pratique évaluée ?
			PDBINDBN	SONIF_STAGE_DAEUBMI	STAG	Bonification Stage						soutenanc	oral	1 heure	50%					

Observations : UE : Unité d'Enseignement
EC / Modu : Elément Constitutif de l'UE
ECTS / Coef. : ECTS des UE / EC dans le semestre ou coefficient si l'enseignement n'est pas porteur d'ECTS
Code CNJ : Discipline de l'enseignement
CM : Cours Magistral
TD : Travaux Dirigés
TP : Travaux Pratiques
CC : Contrôle Continu
CT : Contrôle Terminal
Coef. : Poids des différents types d'évaluation (% ou proportion)

